

Tarifs



Hors saison : Pâques à Toussaint

- 1 nuitée : 60 €
- 2 nuitées : 90 €
- 1 semaine : 280 €

Juillet et Août

- 1 semaine : 390 €
- 2 semaines : 600 €
- 3 semaines : 800 €
- 4 semaines : 920 €

Taxe de séjour :

Par personne et par jour : 4.5 % du prix de la nuit par occupant.

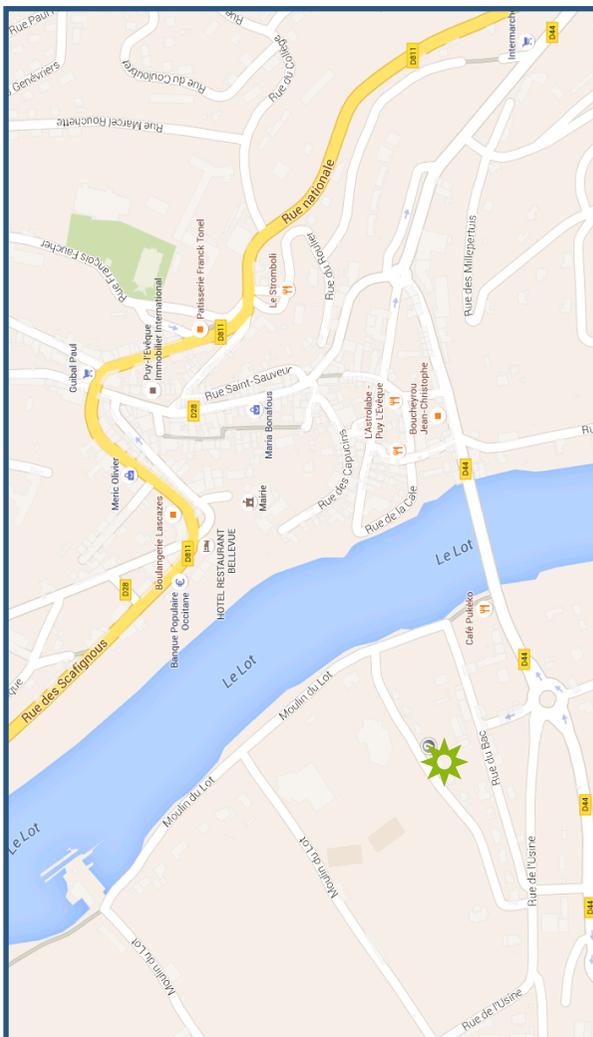
Cette taxe doit être réglée lors de l'arrivée auprès du secrétariat de la mairie.
Gratuit pour les moins de 18 ans

Nous vous accueillerons le samedi à 16h00 et vous nous quitterez le samedi suivant à 10h00.

Situation de nos gîtes

Face à la cité, au pied du Lot et du complexe sportif (tennis, mini-golf, piscine municipale, boulodrome, canoë, location de vélo, gabare ..), les gîtes vous permettront d'accéder directement aux plaisirs de l'eau et aux activités de loisirs.

Hébergement de bon confort, dans un environnement privilégié, les gîtes sont ouverts d'avril à novembre pour des semaines, week-end et nuitées .



Nous contacter

Gîtes Municipaux
Plaine des Sports
46700 PUY L'ÉVÊQUE

MAIRIE

Place de la Truffière
Tél 05 65 30 81 45
www.puy-leveque.fr



GITES MUNICIPALS

Tarifs



TRÈS CONFORT, TRÈS VACANCES, TRÈS LOT



Chaque gîte est meublé et équipé pour recevoir de 4 à 7 personnes :

2 chambres pour 2 ou 3 personnes
(2 lits doubles + 1 lit simple), (

Le linge n'est pas fourni)

Une salle de séjour avec canapé clic-clac (deux personnes), un espace cuisine (four, micro-onde, etc..),

Une salle d'eau, avec toilettes séparées,

Terrasse extérieure avec barbecue, salon de jardin, fauteuils et parasol.



Activités de loisirs sur place

Piscine communautaire : 05.65.30.84.33

Adulte : 3.60 €

Enfants 3 -5 ans : 1.60 € et 5-15 ans : 2.60€

Jeux et aire de pique nique

Aire de jeux, skate parc, tables et halle pour pique-niquer sont situés à côté de la piscine.

Tennis & Mini-golf : accès gratuit

Location de vélo et Canoë Kayak

Ouvert du 1^{er} mai 2013 au 31 octobre

Tél : 05 65 20 03 25

contact@copeyre.com

www.gabare-copeyre.com



Inventaire : Les locataires doivent contrôler l'inventaire dès leur arrivée et informer au plus tôt le responsable ou le secrétariat de la Mairie de tout problème qu'ils pourraient rencontrer.

Animaux : Les petits chiens sont admis mais doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas rester enfermés en l'absence de leurs maîtres. Des sachets à excréments sont à disposition à la Mairie.

Visiteurs : Les locataires peuvent recevoir des visiteurs dans le gîte mais ils sont tenus d'acquitter la taxe de séjour correspondante.

Pêche : Les personnes désirant pêcher dans la rivière Lot doivent posséder obligatoirement un permis touristique de pêche, ce dernier peut être acheté dans le bureau de Tabac-Presses, ou à l'Office de tourisme.

Jeux : Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des gîtes. Les enfants doivent rester sous la surveillance de leurs parents.



"Puy" vient du mot celtique "Puech" qui désigne un site élevé sur lequel va se développer la cité à partir du XI^e siècle. L'évêque de Cahors, Guillaume de Cardaillac, prend possession de la ville en 1228 - pendant la croisade des Albigeois - et lui donne son nom actuel : Puy-l'Evêque.

Pendant la guerre de Cent ans, les anglais l'occupèrent à plusieurs reprises. Au XIII^e siècle, la ville s'étendait de l'actuelle Mairie jusqu'à la Cale, au bord du Lot, où s'effectuaient les chargements de vins de Cahors. La rivière représentait l'essentiel des moyens de communication ; les gabares (embarcations plates en bois) transportaient les marchandises de Puy-l'Evêque jusqu'à Bordeaux.

Plan de visite des quartiers anciens disponible à l'Office de Tourisme.

Possibilité de visite guidée sur réservation : 05 65 21 37 63

Les rendez-vous à ne pas manquer

Marché hebdomadaire :

Mardi : Puy-l'Evêque

Mercredi : Cahors

Jeudi : Monsempon-Libos

Vendredi : Prayssac (Montcabrier à 18h en été)

Samedi : Cahors, Sarlat

Dimanche : Montcuq, Cazals (Prayssac en été)

Marché des producteurs de pays :

Le mercredi soir, sur la promenade de Héron (à proximité des gîtes), en juillet et août

Fête votive : Week-end précédant le 15 août